

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Mardi 2 avril 2019 - Boulodrome

52 habitants présents

Conseil de quartier :

Sylvie LAPORTE, Animatrice,
Romain LACIAK, Animateur,

Élu(e) :

Christèle MORIN, Conseillère déléguée Démocratie Locale, Proximité, Propreté,
Hygiène et Salubrité,

Services Municipaux :

Franck CONTI, Directeur Général Adjoint, Services à la Population,
Auréli GENNATAS, Agent Proximité, Citoyenneté.

En ouverture de séance, l'animatrice de quartier remercie les habitants de leur participation à ce rendez-vous citoyen et présente l'ordre du jour de la réunion :

- information sur les travaux réalisés et à venir,
- Le Bois et La Forêt, un quartier « durable »,
- questions des habitants et échanges avec les élus.

1. Travaux réalisés et à venir :

L'animatrice présente les travaux réalisés dernièrement dans le quartier :

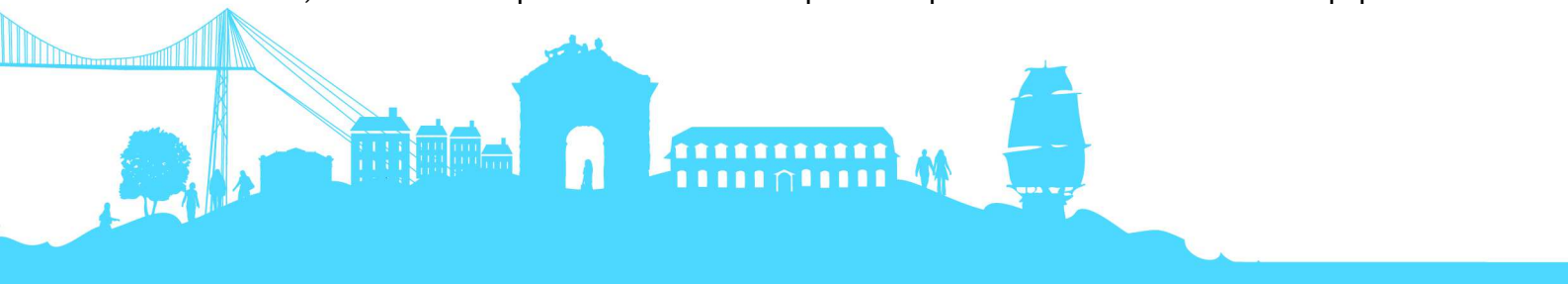
- la réfection de la chaussée de la **rue Barbotin**,
- les reprises de la peinture et d'un affaissement de chaussée, **avenue Bernadotte**, à proximité de la rue du Canal des Sœurs,
- le fleurissement du **square Guérineau**,
- la réorganisation des stationnements et la création de noues végétalisées, **rue Joseph Jourdain de Muizon** (entre les rues Achille Sylvestre et Joseph Delage), permettant de temporiser l'écoulement d'une partie des eaux de pluies,
- le remplacement de deux arbres et la végétalisation de leurs pieds, **12 rue du Commandant Tassel**,
- la création d'une liaison piétonne permettant de connecter le chemin blanc du boulevard du Vercors à celui du **parc La Forêt**.

D'autres travaux sollicités par les Conseil de quartier, seront réalisés prochainement :

- des boqueteaux vont être aménagés à l'automne le long du **boulevard du Vercors**, afin d'agrémenter cet axe,
- des arbres seront plantés en fin d'année à l'entrée du **parc La Forêt**, côté boulevard du Vercors, dans le cadre des baptêmes civils.

Enfin, l'animatrice fait le point sur les demandes du Conseil de quartier, qui sont toujours en cours d'étude ou en attente :

- Le renforcement de la signalétique à la sortie du **gymnase Grimaux**, est jugé nécessaire par les conseillers, pour rappeler l'interdiction de tourner à droite en direction de la rue de la Casse aux Prêtres. Franck CONTI indique que le marquage au sol au niveau du rond-point a été renforcé, mais qu'il n'est pas prévu d'ajouter de nouveaux panneaux à cet endroit.
- La Communauté d'Agglomération Rochefort Océan souhaite équiper les arrêts de bus de Rochefort, d'une dizaine de bancs supplémentaires. Le Conseil de quartier a identifié sur son secteur, deux arrêts particulièrement fréquentés qui nécessiteraient d'être équipés en



priorité : les arrêts « **Maréchal Leclerc** » et « **AFPA** ». Par ailleurs, les conseillers ont à nouveau fait remonter le besoin d'un abris voyageur à l'arrêt « **Quatre Ânes** » et la nécessité de renforcer la desserte de ce secteur, dont la population a fortement progressé ces dernières années. Christèle MORIN explique que ces demandes ont été transmises à la CARO, mais qu'il n'est pas prévu pour le moment de doter Rochefort de nouveaux abribus, ni de nouvelles lignes.

- La création d'un cheminement piétons le long de l'**avenue du 8 Mai 1945**, entre la rue Saint-Sylvestre et la sortie de la ville, et des aménagements permettant de faire baisser la vitesse de circulation sur cet axe, sont sollicités par le Conseil de quartier.
- Un aménagement définitif du **carrefour des rues Dulin, Vercors, Goujon et de la Charre**, est demandé, afin de remplacer les modifications matérialisées par un marquage au sol et des balises plastiques.
- Un arbre dont les racines dégradent le trottoir et les réseaux, a été signalé **place Saint-Sylvestre**. Christèle MORIN confirme que les services techniques vont expertiser la situation.
- La création d'un « **barreau nord** », permettant de faire la jonction entre avenue du 8 Mai 1945 et le rond-point du Grand Bel Air, est attendue par le Conseil de quartier. Il permettrait de désenclaver le nord du quartier Le Bois et La Forêt, de diminuer le flux de véhicules empruntant le passage à niveau de la rue de la Casse aux Prêtres et de faciliter le développement des transports en commun dans ce secteur. Toutefois, l'animatrice souligne qu'un traitement paysager de ses abords et la création d'une noue, seraient importants pour le bien être des riverains. Christèle MORIN indique que le projet, prévu de longue date, est porté par le Département. Il inclut des aménagements paysagers, prenant en compte la circulation des piétons et des cyclistes. L'ouverture de cette nouvelle voie, qui devrait être réalisée à court terme, s'accompagnera du développement d'une zone d'activités destinée aux concessionnaires automobiles. Les riverains seront informés du projet, lorsque celui-ci sera plus avancé.

Une participante désapprouve ce futur chantier, qui conduira à la disparition d'une partie des champs et engendrera une augmentation du trafic avenue du 8 Mai 1945.

2. Le Bois et La Forêt, un quartier « durable » :

Les conseillers, qui souhaitent encourager les déplacements doux à travers le quartier, rappellent que l'aménagement de **la noue le long du boulevard du Vercors**, en a fait un agréable lieu de promenade. Cette solution écologique de gestion des eaux de pluie, favorise également l'épanouissement de la faune et la flore.

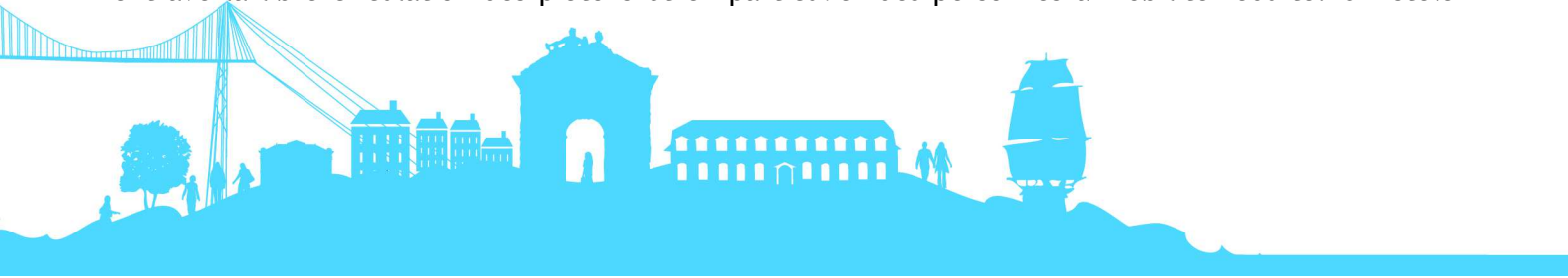
L'animatrice souligne par ailleurs, la qualité des **espaces verts du parc La Forêt**, auxquels les habitants sont très attachés. C'est un lieu de détente et de convivialité intergénérationnelle, accueillant un boulodrome, une aire de jeux pour enfants et des tables de pique-nique. Les conseillers souhaitent que la Ville veille au reboisement du site, à la protection de sa faune et de sa flore et en fasse un lieu de découverte éducative. Un parcours santé pourrait aussi y être aménagé. Enfin, il est demandé d'ouvrir les toilettes publiques du parc, sur une plus grande amplitude horaire. Concernant ce dernier point, Franck CONTI indique que l'ouverture est assurée par l'association utilisatrice du boulodrome.

Une habitante s'inquiète d'une éventuelle pollution du canal des Sœurs. Elle a observé des dépôts noirâtres, flottants à la surface, ainsi qu'un container poubelle jeté du côté de l'avenue Bernadotte. Christèle MORIN confirme que cette situation a été signalée à la Mairie, qui a procédé à des analyses.

Un participant demande un nettoyage plus régulier des abords de l'aire de jeux pour enfants, souvent jonché de bris de verre, et le remplacement des copeaux amortissant.

3. Questions diverses :

Une riveraine de la **rue des Moutiers** signale de nombreux véhicules garés sur les trottoirs, ce qui entrave la libre circulation des piétons et en particulier des personnes à mobilité réduite. Christèle



MORIN explique la règle générale à Rochefort : en l'absence de marquage au sol spécifique, le stationnement s'effectue sur la chaussée, par alternat bi-mensuel. Un courrier de rappel à la règle sera envoyé prochainement aux habitants. Une participante signale une situation identique rue Saint-Exupéry.

Une habitante explique que dans certains cas, il n'est pas possible de se garer sur la route, comme par exemple dans la **rue du 8 Mai 1945** (entre le rond-point la Forêt et la rue des Quatre Ânes), notamment car les automobilistes ne respectent pas la limitation de vitesse. Christèle MORIN confirme que cette voie départementale n'est pas propice aux stationnements sur chaussée. Toutefois, le stationnement sur les trottoirs, n'y est pas pour autant autorisé. Dans ce cas, les riverains doivent utiliser les possibilités de leurs parcelles privées (garage, allée, etc). Concernant les problèmes de vitesse, Christèle MORIN explique que la police municipale dispose depuis le début de l'année d'un radar, permettant la verbalisation. Des contrôles sont régulièrement réalisés dans les rues de la ville, et notamment dans les avenues du 8 mai 1945, Bernadotte et Rhin et Danube.

Un participant demande le déplacement de quelques mètres, du point d'apport volontaire du verre situé au croisement de la **rue Joseph Delage** et du boulevard du Vercors, afin de laisser un passage suffisant aux engins de tonte.

Une riveraine des **jardins familiaux de la Forêt** souhaite savoir si l'écobuage est autorisé en ville et si un arrêté existe concernant les bruits liés au jardinage. Christèle MORIN rappelle qu'il est strictement interdit de brûler ses déchets verts sur l'ensemble de la commune et qu'il existe un arrêté municipal prescrivant la lutte contre les bruits de voisinage, englobant les nuisances liées aux activités de jardinage.

En conclusion, l'animatrice de quartier informe les participants de l'organisation d'une réunion publique consacrée aux **gardiens de notre sécurité**, le **lundi 17 juin prochain**, à 19h, au boudrome. Venez échanger avec le Commissaire de police et la Responsable du service tranquillité publique de Rochefort, sur les missions des polices nationale et municipale.

Contactez votre Conseil de quartier : conseilquartierboisforet@gmail.com

Le blog du quartier : <http://lblf17.blogspot.fr/>

La prochaine réunion publique du Conseil de quartier aura lieu au 2^{ème} semestre 2020.

